

TABLE DES MATIERES

Index alphabétique général
avec indication des articles

**

PREMIERE PARTIE DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

		Page
<i>Chapitre I</i> — Dispositions générales	art. 1	1
Section 1 : Des modes de passation des marchés	art. 2	1
Section 2 : Des cahiers des charges et de quelques définitions	art. 3 - 6	2
Section 3 : De la détermination des prix	art. 7 - 11	4
Section 4 : Des modalités de paiement	art. 12 - 13	6
<i>Chapitre II</i> — De la procédure de l'adjudication publique		
Section 1 : De la publicité	art. 14 - 16	6
Section 2 : De l'établissement de la soumission	art. 17 - 28	8
Section 3 : Du dépôt des soumissions	art. 29 - 30	16
Section 4 : De l'ouverture des soumissions	art. 31 - 33	17
Section 5 : Du choix de l'adjudicataire	art. 34 - 38	18
Section 6 : De la notification du choix de l'adjudicataire	art. 39 - 42	23
<i>Chapitre III</i> — De la procédure de l'adjudication restreinte	art. 43 - 44	24
<i>Chapitre IV</i> — De la procédure de l'appel d'offres		
Section 1 : De la consultation	art. 45	25

		Page
Section 2 : De l'établissement et du dépôt des offres	art. 46	26
Section 3 : De l'ouverture des offres	art. 47	26
Section 4 : Du choix de l'adjudicataire	art. 48 - 50	27
Section 5 : De la notification du choix de l'adjudicataire	art. 51 - 52	28
Section 6 : Du concours	art. 53	29
Section 7 : Disposition générale relative à la procédure d'appel d'offres	art. 54	30
<i>Chapitre V</i> — Du marché de gré à gré	art. 55 - 57	30
<i>Chapitre VI</i> — Dispositions diverses	art. 58 - 59	31

DEUXIEME PARTIE

CLAUSES CONTRACTUELLES ADMINISTRATIVES

Chapitre I — Clauses contractuelles administratives, communes à tous les marchés

1° Etablissement des contrats		
Spécifications techniques	art. 101	33
Fonctionnaire dirigeant	art. 102	34
2° Exécution des contrats		
Documents et objets	art. 103	34
A. Approbation et reproduction des documents		
B. Documents et objets nécessaires à l'exécution des marchés		
C. Plans de détail et d'exécution		
D. Documents supplémentaires		
E. Qualité des travaux et fournitures		
F. Identifications		

		Page
Surveillance des préparations et fabrications	art. 104	37
Cautionnements	art. 105	37
A. Montant des cautionnements		
B. Nature du cautionnement		
C. Constitution du cautionnement et preuve de cette constitution		
Défaut de cautionnement	art. 106	38
Droits de la S.N.C.B. sur le cautionnement	art. 107	39
Cautionnement constitué par des tiers	art. 108	40
Libération du cautionnement après réception	art. 109	40
Tierces personnes et exclus	art. 110	41
A. Sous-traitants		
B. Personnes physiques ou morales exclues		
Marchés simultanés	art. 111	42
Réceptions	art. 112	42
A. Diverses espèces de réception		
B. Contrôle des fournitures		
C. Rebut		
D. Frais de réception		
E. Réception technique préalable		
F. Conditions particulières de la réception technique préalable		
a) Matières, matériaux ou pièces à mettre en œuvre, pièces-type		
b) Echantillons		
Revision des prix	art. 113	46
Modalités de revision		
Brevets, licences, etc...	art. 114	52

	art.	Page
Paiements	art. 115	53
A. Paiement des travaux		
B. Paiement des fournitures		
C. Paiement en cas de saisie-arrêt		
D. Intérêt pour retard dans les paiements		
E. Interruption par la S.N.C.B.		
F. Interruption par l'adjudicataire pour non-paiement		
G. Formalités de paiement		
Réclamations et requêtes	art. 116	57
Remise des amendes pour retard	art. 117	59
Actions judiciaires - Délais	art. 118	60
Garantie de durée, avaries et réparations	art. 119	60
<i>Responsabilité de l'adjudicataire</i>	art. 119bis	62
3° Fin des contrats		
Inexécution et sanctions	art. 120	62
Décès	art. 121	63
Résiliations	art. 122	63
Intervention du Comité Supérieur de Contrôle	art. 123	64
 <i>Chapitre II — Clauses contractuelles administratives, particulières à certains marchés</i>		
Section I : Entreprises de travaux		
1° Préliminaires de l'entreprise		
<i>Remarques générales</i>	art. 123bis	65
A. Agréation des entrepreneurs		
B. Visite des lieux		
Diverses espèces de travaux	art. 124	66
A. Travaux à prix global		
B. Travaux autres qu'à prix global		

	art.	Page
Eléments compris dans les prix de tous les marchés de travaux	art. 125	66
A. Impositions généralement quelconques		
B. Autres éléments des prix		
Délégations et représentations	art. 126	69
2° Exécution de l'entreprise		
Matériaux	art. 127	69
A. Approvisionnement et réception des matériaux		
B. Essais		
C. Délai relatif aux essais		
D. Vérifications		
E. Contre-essais		
F. Délai relatif aux contre-essais		
G. Prolongation du délai d'exécution		
H. Contrôle et surveillance		
I. Matériaux acceptés		
J. Matériaux refusés		
Exécution des travaux	art. 128	74
A. Ordre d'exécution et conduite des travaux		
B. Entreprises simultanées		
Situations spéciales	art. 129	76
A. Suspension des travaux		
B. Interruption temporaire des travaux		
C. Découvertes au cours des travaux		
Mesures générales	art. 130	76
A.		
B.		
C. <i>Travaux nécessitant un empiètement dans le gabarit</i>		
D. <i>Travaux au voisinage des installations de traction électrique</i>		
E. <i>Emploi d'explosifs</i>		
F. <i>Fourniture d'énergie électrique</i>		
G. <i>Mise à disposition de matériel de voie</i>		
H. <i>Outillage pour travaux de voie</i>		
I. <i>Mise à disposition de matériel roulant</i>		

	Page	
J. <i>Emploi de matériel roulant fourni par l'adjudicataire</i>		
K. <i>Prestations gratuites de la S.N.C.B.</i>		
L. <i>Clôture du chantier</i>		
M. <i>Approvisionnement en eau</i>		
N. <i>Circulation de l'adjudicataire et de son personnel sur le chantier</i>		
O. <i>Remise en état de la voirie</i>		
P. <i>Travaux à exécuter au-dessus ou à proximité de voies ferrées</i>		
Tracé des ouvrages	art. 131	92
Occupation de terrains et de locaux	art. 132	93
A. Utilisation de terrains du maître de l'ouvrage		
B. Utilisation des locaux du maître de l'ouvrage		
C. <i>Utilisation de locaux à construire par l'entrepreneur</i>		
Matériaux provenant des démolitions	art. 133	95
Ouvrages provisoires. Reconnaissance du sol	art. 134	95
Personnel de l'entreprise	art. 135	96
Salaires et conditions générales de travail	art. 136	96
Journal des travaux et documents pour la tenue des attachements	art. 137	97
Assurances	art. 138	98
Obligations de l'entrepreneur jusqu'à la réception définitive	art. 139	99
Utilisation des ouvrages par la S.N.C.B.	art. 140	99
Responsabilité de l'entrepreneur	art. 141	100
Modifications à l'entreprise et révision des prix unitaires	art. 142	100

	Page
3° Fin de l'entreprise	
Réceptions	art. 143
A. Réception des travaux	
Vérifications et épreuves	
B. Travaux non susceptibles de réception	
C. Réception provisoire	
D. Réception définitive	
E. <i>Clauses communes aux réceptions provisoires et définitives</i>	
Décomptes	art. 144
Fraudes et malfaçons	art. 145
Entrepreneurs en défaut d'exécution	art. 146
Constatacion de l'inexécution	art. 147
Moyens d'action de la S.N.C.B.	art. 148
A. Généralités	
B. Pénalités	
C. Amendes pour retard	
D. Mesures d'office	
E. Retenues pour salaires, charges sociales et impôts impayés	
F. Exclusion	
G. Compensation	
Section II : Entreprises de fournitures	
1° Préliminaires des marchés	
Eléments compris dans les prix de tous les marchés	art. 149
2° Exécution des marchés	
Marchés simultanés	art. 151
Mode d'exécution des marchés	art. 152
Prolongation de délai	art. 153
Lieu de la fourniture et formalités	art. 154
A. Lieu de la fourniture	
B. Formalités relatives à la fourniture	
C. Resté vacant	

	Page
D. Conditions de livraison	
E. Vérification de la livraison	
F. Responsabilité du fournisseur	
Emballages	art. 155 117
Obligations de l'adjudicataire après la réception	art. 156 117
3° Fin des marchés	
Réception provisoire partielle au lieu de fabrication et réception provisoire complète	art. 157 117
Présentation des fournitures pour réception provisoire partielle au lieu de fabrication	art. 158 119
Réception à l'étranger	art. 159 120
Scellements, expéditions et rebuts	art. 160 120
A. Scellement des fournitures emballées	
B. Scellement des pièces à essayer ou des éprouvettes	
C. Expédition des fournitures réceptionnées provisoirement au lieu de fabrication	
D. Fournitures refusées à la suite d'essais effectués en dehors de l'usine du fabricant	
Réception provisoire complète au lieu de livraison sans réception partielle au lieu de fabrication	art. 161 122
Réfections	art. 162 123
Essais et contre-essais	art. 163 124
Réception définitive	art. 164 126
Réclamations	art. 165 126
Moyens d'action de la S.N.C.B.	art. 166 127